

N° Client : 6539438
N° TVA : FR28839816758

C

0471

SCT VILLENEUVE SUR LOT
4703
Rond-Point route de Fumel
ZAC Parasol
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
Tél. : 05.53.71.04.04 Fax.: 05.53.41.34.98

CHEYRAL FLAVIEN
LIEU DIT MONT SAINT JEAN OUEST
46300 GOURDON

CHEYRAL FLAVIEN
825 ROUTE DE BERTHOURMIEUX
46250 CAZALS

Echéance : 26/11/2025
Réglement : Carte Bancaire Web.

N° Ligne	Référence Désignation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code TVA
Commande en ligne sur le site rexel.fr par flavien.cheyral.46@outlook.fr Notre BL n° CL-4703-959787142-01 expédié le 26/11/2025 Votre commande CLODORE Agence: SCT VILLENEUVE SUR LOT								
0010	HAGEMN001 MINUTERIE SIMPLE TEMPORISATION	93,97000	58,00	39,46740	3	U	118,40	2
0020	HAGEPN510 TELERUPTEUR 1F 230V	60,10000	64,80	21,15520	3	U	63,47	2
0030	HAGWE402 ESS. PLAQUE 2 POSTES 71 BLANC	5,13000	60,00	2,06200	10	U	20,52	2
0040	BIZ720360 TRAPPE VISITE BLCHE 60 X 60 CM	53,50000		53,50000	1	U	53,50	2
0050	ELG526602 EHC 5/45+G-34 BL	36,18558	31,42 + 35,40	16,03000	1	U	16,03	2
0060	HAGWNC020EC CUBYKO LEAF BP 1F SAILLIE G	16,90000	60,00	8,45000	4	U	33,80	2
0070	BLI890180 BOITIER DERIV'BOX NO AIR 180X180X50	26,10129	33,78	17,28197	1	U	17,28	2
Sous Total HT BL n° CL-4703-959787142-01							323,00	

Code T.V.A.	Total H.T. Hors D.E.E.E.	Total H.T. D.E.E.E.	Total H.T.	P.F.A.	NET H.T.	Taux T.V.A. %	Total T.V.A.
2	323,00	0,00	323,00	0,00	323,00	20,00	64,60

NET H.T.	323,00 €
Total T.V.A.	64,60 €
Net T.T.C.	387,60 €

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Payé en ligne par carte bancaire

Votre référence de contact :

FLAVIEN.ACES@GMAIL.COM

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.
En vertu des conditions générales de vente, les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable. Ce caractère notamment le paiement par le Client d'une somme forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire. L'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt proposé par la Banque Carrefour Européenne à son expiration de réajustement la plus récente majoré de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont exposées à compter du lendemain de la date d'émission de la facture et jusqu'à complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°80-125 du 12 mai 1980, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires. La livraison s'entend de la remise matérielle des marchandises.
Toute litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris

REXEL France - 13 Boulevard du Fort de Vaux - CS 60002 - 75838 PARIS Cedex 17
SAS au capital de 41 940 672 euros - N° Siren : 309 304 616 - RCS Paris
Code NAF 4669 A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616

587263 4307 695 2/ 2 3

Voir conditions générales de vente au verso